**CENTRE AFRICAIN DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE « CARI** »

**Ngo in special consultative status with the Economic and Social**

**Council of the United Nations (ECOSOC)**

**381, Salongo Nord, Commune de LEMBA, Kinshasa, RDC.**

**Tél. + 243 97260 95 62. + 243 853612240, 00 243 842 694 173**

**E-Mail :** [***centrecari2015@gmail.com***](mailto:centrecari2015@gmail.com)

***N/Réf. MMM/012/cari/2017*** Kinshasa, le 28/11/2017

**La contribution du développement à la jouissance des tous les droits humains**

**Les actions à entreprendre par le CARI**

1. Notre association ne peut envisager une quelconque action en appui de l’Agenda national du développement durable que s’il en existe un.

En effet, après entretien avec certains responsables au cabinet du Ministre de l’environnement et du développement durable, personne n’a affirmé connaître cet agenda. Un conseiller nous a fait savoir que chaque direction normative a son programme. On peut alors comprendre que ces différents programmes ne sont centralisés pour former un agenda national.

Pour cela, la première action envisagée par les experts du CARI en tant que société savante, est l’accompagnement à l’élaboration d’un agenda national de développement durable qui inclut tous les aspects de droit au développement durable pour tous.

Après l’élaboration, le CARI le vulgarisera dans le public par des conférences débats, séminaires, ateliers de formation, etc. Une fois connu par tous les acteurs, il sera question de le mettre en œuvre. C’est à cette étape qu’il faudra surveiller si les droits humains sont bel et bien respectés.

1. Signalons avant tout que la RDC n’a atteint aucun Objectif du Millénaire pour le Développement à l’horizon 2015[[1]](#footnote-1). Après la guerre qui a décimé des millions d’âmes, il s’est posé des problèmes de tous ordres :

* insécurité généralisée due à la présence des plusieurs groupes armés dans tout l’Est du pays,
* inflation à deux chiffres ayant effrité considérablement le pouvoir d’achat de la population,
* amenuisement des recettes fiscales et non fiscales causé par la fraude fiscale, la corruption, le détournement des ressources rares,
* délabrement des infrastructures,
* crise de confiances par tous, etc.

Les défis principaux sont d’ordre managérial, organisationnel, financier associé au manque de volonté politique. Cela constitue un obstacle majeur aux opérateurs du développement d’exécuter leurs projets.

Si le gouvernement, acteur principal du développement et grand pourvoyeur des fonds du développement est limité, quel sera le sort des autres opérateurs du développement comme les ONG et les Centres de Recherches ?

C’est dans cette situation que le CARI est à l’instant. Les difficultés financières ne permettent pas à financer même l’assainissement de la ville, la fourniture de l’eau potable, de l’électricité, de réhabiliter les infrastructures socio – économiques ou de payer les salaires des fonctionnaires et agents de l’Etat. Cela démontre l’incapacité du gouvernement à appuyer les actions des organisations qui peuvent l’accompagner dans la réalisation de l’agenda national de développement durable. L’incertitude créée par le mauvais climat politique est à la base de la perte de confiance et de crédibilité des gouvernants auprès de la population et des bailleurs des fonds.

**MBAMFU MUSAMUNI Marshall**

Chief Administrative Officer

1. *Ministère du Plan, Document des Stratégies et de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté 2. (DSCRP2)* [↑](#footnote-ref-1)